



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 12803

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur les revendications exprimées par l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) concernant le livre parlé. L'UFAC demande que soit renouvelée pour trois ans, au profit de l'Union des aveugles de guerre, la subvention pour le livre parlé. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Il est précisé à l'honorable parlementaire que la convention liant l'Union des aveugles de guerre et l'administration des anciens combattants a été renouvelée le 19 septembre 2007. Cette convention pluriannuelle, valable pour les années 2007, 2008 et 2009 concerne le financement du livre parlé des aveugles de guerre.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12803

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7747

Réponse publiée le : 26 février 2008, page 1612